



Le Service d'Accueil de Jour (SAJ)



LE SAJ, C'EST QUOI ?

Le **SAJ** propose un **accompagnement en journée** pour des **adultes en situation de handicap mental**, qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle. C'est un **dispositif souple**, qui s'adapte aux besoins de la personne et à son projet de vie. L'accueil peut-être :

- ▶ Temporaire ou permanent.
- ▶ À temps complet ou à temps partiel.
- ▶ Couplé ou pas avec une prestation d'hébergement.

Le SAJ est souvent le **trait d'union entre différents dispositifs d'accompagnement** (IME, ESAT, foyer, habitat inclusif...).



LE SAJ, POUR QUI ?

Les profils accueillis peuvent être différents et les besoins d'accompagnement multiples :

- ▶ Des jeunes adultes sortants d'IME, sans accompagnement médical, qui ont besoin de maintenir ou **développer leurs compétences sociales**.
- ▶ Des jeunes adultes sortants d'IME qui ont **besoin de temps** et d'accompagnement avant de travailler en milieu protégé.
- ▶ Des adultes qui ne sont **pas en capacité de travailler**.
- ▶ Des personnes qui vieillissent et ont besoin de **diminuer** partiellement ou entièrement **l'activité de travail** en ESAT...



AU SAJ, QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

Au SAJ, les personnes accueillies participent à de nombreux **projets et activités** :

- ▶ Des activités ludiques : sport et loisirs.
- ▶ Des activités éducatives.
- ▶ Des animations sociales.
- ▶ Des projets d'inclusion et partenariats.



LES OBJECTIFS DU SAJ

- ▶ Développer ou maintenir **les acquis et l'autonomie** des personnes accueillies.
- ▶ Faciliter ou préserver leur **intégration sociale**.



RENTREZ AU SAJ

C'est la **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui oriente les personnes en SAJ, après une **notification de la MDPH** (Maison Départementale des personnes handicapées).



QUAND ?

À partir de 20 ans et sans limite d'âge¹. ■

126 places

L'Adapei de l'Ain est agréée pour **126 places** dans ses **7 SAJ** sur le département.



FOCUS SUR : Le SAJ Le Villardois

OUVERTURE : le 08/02/2011.

PERSONNES ACCUEILLIES : 22

PROFESSIONNELS ENCADRANTS : 5

PARTICULARITÉ : SAJ, foyer et ESAT sur le même site : une configuration idéale pour s'adapter au rythme de vie et aux besoins de chacun.

INITIATIVES EN COURS : temps partiels SAJ-ESAT, missions en partenariat avec le Parc des Oiseaux et l'épicerie les Jardins Bio, activités « chants » avec la crèche et « jeux de société » avec la maison de retraite...

PROJETS POUR LA SUITE : une salle d'exposition des travaux manuels au Centre Social de Villars.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Depuis 2018, le SAJ dispose d'un coffee-club. Cet espace socio-éducatif est partagé avec le foyer et a été construit et aménagé pour et avec les résidents. Ils en sont tous très fiers et apprécient y passer du temps.

Elizabeth Robinot

¹ - Une dérogation est nécessaire pour les majeurs de moins de 20 ans et pour les plus de 60 ans si c'est leur première demande et si le handicap n'était pas reconnu avant 60 ans.